

## Communiqué de presse

### [www.addictaide.fr/travail](http://www.addictaide.fr/travail) : un nouveau portail pour prévenir et gérer les conduites addictives dans le monde du travail

Paris, le 27 novembre 2017

Après avoir été un sujet tabou en France, les conduites addictives dans le monde du travail constituent désormais une préoccupation de plus en plus croissante. Les partenaires sociaux ont récemment pris en compte, au niveau national, les enjeux de cette réalité. De ce fait, la prévention des conduites addictives a été introduite dans le 3ème plan santé au travail 2016-2020. Les pouvoirs publics ont pour rôle d'inciter les milieux professionnels à renforcer le rôle protecteur du travail, en tant que facteur de santé, d'épanouissement et de valorisation des compétences.

#### Des chiffres préoccupants

**La population en activité est aujourd'hui concernée par des niveaux élevés de consommations de substances psychoactives.** Pour certains produits tels que le tabac et les médicaments psychotropes les taux sont supérieurs à la prévalence observée en population générale : **30,5% des actifs occupés fument quotidiennement** contre 29 % en population générale 18-75 ans ; **16,7 % des actifs occupés ont consommé des médicaments psychotropes dans l'année** contre 13% de la population française qui a eu au moins un remboursement dans l'année de benzodiazépines (anxiolytiques et somnifères).

Concernant l'alcool, **18,6% des actifs occupés ont eu un épisode d'alcoolisation ponctuelle importante (API) dans le mois** contre 17% en population générale.

S'agissant du cannabis et de la cocaïne on constate une forte évolution de la consommation des actifs occupés: **9% ont consommé du cannabis** dans l'année en 2014. Ce taux était de 6,5% en 2010. La cocaïne concerne peu de personnes en pourcentage des actifs occupés mais son usage est en augmentation : 0,5% en 2005, 0,8% en 2014.

Dans une de ses publications, l'Observatoire Français des Drogues et de la Toxicomanie rappelle qu'une enquête auprès de directeurs de ressources humaines et de dirigeants a mis en évidence **que 6 dirigeants sur 10 ont déjà été confronté à des problèmes de consommation excessive d'alcool chez leurs employés**, et près de 4 sur 10 dans les 12 derniers mois.

Au-delà des conséquences des consommations de substances psychoactives sur les accidents du travail (10 à 20 % des accidents du travail seraient liés à l'alcool selon les derniers chiffres connus de l'expertise INSERM de 2003), les dommages individuels et collectifs en termes de santé et de qualité de vie au travail, sur le bien-être, le climat social et la performance des organisations nécessitent une prise en compte effective des conduites addictives en milieu de travail.

## Un nouveau site de référence innovant, gratuit et ouvert à tous, qui recense les bonnes pratiques

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et le ministère du travail ont soutenu l'initiative du Fonds Actions Addictions (F2A) de créer un site de référence, qui rassemble et organise les informations sur les bonnes pratiques en matière de prévention et de prise en charge des conduites addictives en milieu de travail : le portail [www.addictaide.fr/travail](http://www.addictaide.fr/travail), est une initiative originale et innovante qui concrétise la volonté de faire de la prévention dans les milieux professionnels un objectif prioritaire, en s'appuyant sur des données objectives et les évolutions de la recherche. Ce nouveau site bénéficie de la dynamique et du succès du portail généraliste "Addict'Aide, le village des addictions" lancé en avril 2016 par F2A.

Sur ce portail, chacun pourra consulter de façon anonyme et gratuite les informations dont il a besoin, soit à titre professionnel soit à titre personnel, afin de s'informer sur :

- les méthodes de prévention et de prise en charge des addictions
- la problématique des addictions dans le contexte du travail : les secteurs et les catégories professionnels concernés, les facteurs, les effets et les risques (données statistiques, scientifiques, médicales, juridiques...)
- les bonnes pratiques, guides, méthodes et démarches utiles (repérage, contrôle, sensibilisation, formation, parcours d'évaluation et de soins, annuaires...).

### Les acteurs concernés :

- ✓ Les chefs d'entreprises, dirigeants et cadres (secteur privé et public)
- ✓ Les salariés, agents et autres personnels
- ✓ Les partenaires sociaux
- ✓ Les services de santé au travail, les techniciens et préventeurs
- ✓ Les prestataires et intervenants (formation et prévention en entreprise)
- ✓ Les chercheurs
- ✓ Les organismes de prévoyance, mutuelles et complémentaires

[www.addictaide.fr/travail](http://www.addictaide.fr/travail)

**Addict AIDE**  
LE MONDE DU TRAVAIL

LE VILLAGE DES ADDICTIONS NEWSLETTER A PROPOS NOS PARTENAIRES

ACCUEIL LES MAISONS LES ADDICTIONS LES RESSOURCES VOS PRINCIPALES QUESTIONS Recherche

### Le monde du travail

Les pratiques addictives sont aussi présentes dans le milieu professionnel. Quelles sont les solutions pour prévenir, repérer et agir pour développer le bien-être au travail ?

APPUI DU MANAGEMENT SUR LE SÉCURITÉ  
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ  
PROTECTION SOCIALE  
SANTÉ AU TRAVAIL  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Ce portail bénéficie également du soutien de :**



#### **FOND ACTIONS ADDICTIONS :**

Le Fonds de dotation **Actions Addictions** a été créé en août 2014. Il est présidé par Michel Reynaud, professeur émérite de psychiatrie et d'addictologie. Le fonds est indépendant et apolitique. Pionnier dans son secteur, il fédère des associations de patients, des structures de soins et d'accompagnement, et des unités de recherche afin d'aider à mieux comprendre les mécanismes, les effets, les traitements, les stratégies de prévention, d'accompagnement et de réduction des dommages. Il innove en initiant ou en soutenant des travaux de recherche fondamentale, clinique ou de terrain, pour trouver les meilleures réponses aux conduites addictives.

Les réalisations et projets de F2A peuvent être consultés sur son site : [www.actions-addictions.org](http://www.actions-addictions.org)

**Contact presse :** Francis WEILL – [francis.weill@actions-addictions.org](mailto:francis.weill@actions-addictions.org) – 06 99 92 07 18

#### **MILDECA :**

Placée auprès du Premier Ministre, **la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives** anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale dans les domaines suivants : recherche et observation ; prévention ; santé ; application de la loi ; lutte contre les trafics ; coopération internationale. La MILDECA accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de la politique publique dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier.

**Contact Presse :** Murielle FAYOLLE - [Murielle.fayolle@pm.gouv.fr](mailto:Murielle.fayolle@pm.gouv.fr) - 06 48 52 81 90

[www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

